



Hôpitaux de Saint-Maurice

Semaines d'information
SUR la santé mentale

Journée du pôle 94G16

Vendredi 15 octobre 2021

**Pour ma santé mentale,
respectons mes droits**

Ouvert à tout public



© Hôpitaux de Saint-Maurice - Septembre 2021 - Images d'illustration créées par l'atelier dessin CMP/Hôpital de jour



Les Hôpitaux de Saint-Maurice font partie des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne.

En présentiel :
salle Louis Jouvét
12, rue Paul Verlaine
94410 Saint-Maurice

Sur présentation du

**pass COVID-19
sanitaire**



**Avec respect
des mesures de prévention :**
port du masque obligatoire,
distanciation physique...

En distanciel : par visio Teams en vous
connectant avec le lien <https://vu.fr/nsBc>
ou en scannant ce Qr Code



Renseignements : **Virginie Litybrand**
au 01 43 96 61 75



RER ligne A (arrêt Joinville-le-Pont)
ou **RER ligne D** (arrêt Gare de Maisons Alfort Alfortville)
Métro ligne 8 (arrêt Maisons-Alfort-Stade)
Bus 111 ou 281 (arrêt Écoles de Gravelle)

La journée de pôle du secteur 94G16 s'inscrit, cette année, dans les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) dont le thème est **Pour ma santé mentale respectons mes droits !**

Tout au long de notre colloque des professionnels du pôle 94G16, psychiatres, psychologues, généraliste, cadres, infirmiers, ergothérapeutes, psychomotriciens, aides soignants, pairs aidants, assistants sociaux, secrétaires, agents de service hospitalier, faisant la richesse du secteur de psychiatrie, contribueront, en partageant leur expérience, à répondre, avec des usagers, aux objectifs des SISM, à savoir :

Sensibiliser aux questions de santé mentale

Informier sur les différentes approches de la santé mentale

Rassembler acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale

Aider au développement des réseaux de solidarité de réflexion et de soin en santé mentale

Faire connaître les lieux les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité

Le concept de maladie mentale et les soins psychiatriques mettent à l'épreuve le **respect des droits des usagers**.

La finalité des soins exige-t-elle des moyens parfois irrespectueux de ces droits des usagers ?

Seront ainsi interrogés **finalités et sens des soins apportés, droits et devoirs des usagers et des professionnels**.

L'entourage ayant un rôle important à jouer dans l'accompagnement proposé, nous interrogerons cet **accompagnement en regard du respect des droits de l'usager** : droit au secret, droit à l'éloignement...

Les professionnels de notre pôle s'engagent au mieux dans le respect des droits des usagers : liberté d'aller et venir (portes ouvertes), présence de représentants des usagers dans nos instances, usage de chambre d'isolement limité, pas d'usage de contention, pas de « programme de soins »...

Ces professionnels essaient également de travailler au mieux avec l'entourage des usagers : entretiens familiaux, groupe famille, pair aidant famille, thérapies familiales, présence de représentants des familles dans nos instances...

Cette journée nous offre la possibilité de réfléchir ensemble au **respect des droits des usagers et à la façon de les pérenniser, de les faire évoluer...**

La psychiatrie ne résume pas la santé mentale et la santé mentale ne se résume pas à la psychiatrie !

D'Alain Cantero

9h

Accueil / café

Équipes des **secrétaires** et des **ASH**

9h30

Ouverture et introduction

D' **A. Cantero**, psychiatre, chef de pôle 94G16

Modérateurs : D' **A. Cantero**, psychiatre, chef de pôle 94G16

9h45

De quoi m'accuse-t-on ?

J. **Djerrari** et A. **Brouet**, pair aidantes

10h15

Qu'est-ce que le club Le P'tit Grain peut apporter à la psychiatrie ?

Membres du club **Le P'tit Grain**

10h45

Pair aidant famille et thérapeute familial : outils de soutien aux aidants

N. **Verger**, psychologue, et C. **Paquentin**, accompagnateur pair aidant famille

11h15

Pause

Club thérapeutique **Le P'tit Grain**

Modératrice : L. **Imaque**, assistante sociale

11h30

L'entretien familial dans le cadre d'une hospitalisation

B. **Barthoux**, psychologue et **équipe** des unités intra-hospitalières

12h

Partenaires du soin

Équipe de thérapie familiale

12h30

Déjeuner libre

Modératrice : C. **Fornaro**, cadre

14h

Discrimination en santé et difficulté d'accès aux soins (somatiques)

Équipe de l'HDJ

14h30

Promouvoir les droits dans le parcours de soin

Équipes des deux centres médico-psychologique

15h

Quand les soins s'invitent à domicile

Équipes UMAAC (unité mobile d'accueil et d'accompagnement de la crise) et UMGP (unité mobile de géronto-psychiatrie)

15h30

Conclusion - synthèse

S. **Moussin**, cadre coordonnateur de pôle